



## COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

REFERENCES	OR / FG				
DATE DE LA REUNION	Lundi 16 décembre 2024				
	<table border="1"><thead><tr><th><u>PRESENTS</u></th><th><u>EXCUSES</u></th></tr></thead><tbody><tr><td><p><b>Membres</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Stéphane FRIOUX</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Hugo DALBY</b>, Conseiller Métropole de Lyon</li><li>• <b>Caroline LAGARDE</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li><li>• <b>Anne REVEYRAND</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li></ul><p><b>Invités</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric VIDAL</b>, Chargé de mission, Métropole de Lyon</li><li>• <b>Florent GIRAUD</b>, directeur de l'ENM</li><li>• <b>Charlotte LAVIE</b>, responsable administratif et financier</li><li>• <b>Clémence Coquard</b>, responsable vie scolaire</li><li>• <b>Sylvie COINTET</b>, coordination territoriale</li><li>• <b>Alain BOISSIN</b>, responsable technique,</li><li>• <b>Onilalao RAJAONARIVÉLO</b>, secrétaire de direction</li></ul></td><td><p><b>Membres</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric VAN STYVENDAEL</b>, Maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Aurélié LOIRE</b>, Adjointe au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Gaëtan CONSTANT</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Morgane GUILLAS</b>, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne</li><li>• <b>Corinne SUBAI</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li></ul><p><b>Invités</b></p><ul style="list-style-type: none"><li>• <b>HORREIN-BEFFY Adélaïde</b>, directrice de la Culture, Métropole de Lyon</li><li>• <b>Noëlle SCARAFIA</b>, trésorière municipale de Villeurbanne</li><li>• <b>Florent BRUYAS</b>, DRH Mairie de Villeurbanne</li><li>• <b>MEYER Simon</b>, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne</li><li>• <b>Philippe GRAMMATICO</b>, directeur adjoint de l'ENM</li><li>• <b>Clara GIROUSSE</b>, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics</li></ul></td></tr></tbody></table>	<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>	<p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Stéphane FRIOUX</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Hugo DALBY</b>, Conseiller Métropole de Lyon</li><li>• <b>Caroline LAGARDE</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li><li>• <b>Anne REVEYRAND</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li></ul> <p><b>Invités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric VIDAL</b>, Chargé de mission, Métropole de Lyon</li><li>• <b>Florent GIRAUD</b>, directeur de l'ENM</li><li>• <b>Charlotte LAVIE</b>, responsable administratif et financier</li><li>• <b>Clémence Coquard</b>, responsable vie scolaire</li><li>• <b>Sylvie COINTET</b>, coordination territoriale</li><li>• <b>Alain BOISSIN</b>, responsable technique,</li><li>• <b>Onilalao RAJAONARIVÉLO</b>, secrétaire de direction</li></ul>	<p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric VAN STYVENDAEL</b>, Maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Aurélié LOIRE</b>, Adjointe au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Gaëtan CONSTANT</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Morgane GUILLAS</b>, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne</li><li>• <b>Corinne SUBAI</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li></ul> <p><b>Invités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>HORREIN-BEFFY Adélaïde</b>, directrice de la Culture, Métropole de Lyon</li><li>• <b>Noëlle SCARAFIA</b>, trésorière municipale de Villeurbanne</li><li>• <b>Florent BRUYAS</b>, DRH Mairie de Villeurbanne</li><li>• <b>MEYER Simon</b>, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne</li><li>• <b>Philippe GRAMMATICO</b>, directeur adjoint de l'ENM</li><li>• <b>Clara GIROUSSE</b>, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics</li></ul>
<u>PRESENTS</u>	<u>EXCUSES</u>				
<p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Stéphane FRIOUX</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Hugo DALBY</b>, Conseiller Métropole de Lyon</li><li>• <b>Caroline LAGARDE</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li><li>• <b>Anne REVEYRAND</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li></ul> <p><b>Invités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric VIDAL</b>, Chargé de mission, Métropole de Lyon</li><li>• <b>Florent GIRAUD</b>, directeur de l'ENM</li><li>• <b>Charlotte LAVIE</b>, responsable administratif et financier</li><li>• <b>Clémence Coquard</b>, responsable vie scolaire</li><li>• <b>Sylvie COINTET</b>, coordination territoriale</li><li>• <b>Alain BOISSIN</b>, responsable technique,</li><li>• <b>Onilalao RAJAONARIVÉLO</b>, secrétaire de direction</li></ul>	<p><b>Membres</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Cédric VAN STYVENDAEL</b>, Maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Aurélié LOIRE</b>, Adjointe au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Gaëtan CONSTANT</b>, Adjoint au maire, Villeurbanne</li><li>• <b>Morgane GUILLAS</b>, Conseillère Municipale Déléguée, Villeurbanne</li><li>• <b>Corinne SUBAI</b>, Conseillère Métropole de Lyon</li></ul> <p><b>Invités</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>HORREIN-BEFFY Adélaïde</b>, directrice de la Culture, Métropole de Lyon</li><li>• <b>Noëlle SCARAFIA</b>, trésorière municipale de Villeurbanne</li><li>• <b>Florent BRUYAS</b>, DRH Mairie de Villeurbanne</li><li>• <b>MEYER Simon</b>, directeur Actions Culturelles, ville de Villeurbanne</li><li>• <b>Philippe GRAMMATICO</b>, directeur adjoint de l'ENM</li><li>• <b>Clara GIROUSSE</b>, responsable des actions culturelles et de l'accueil des publics</li></ul>				
	La séance débute à 18 :45				
	Lieu : en VISIOCONFERENCE				

Monsieur Stéphane Frioux attribue le pouvoir : quatre membres du SMG de l'ENMDAD sont présents et trois pouvoirs sont attribués, soit **sept membres représentés**.

Membres	Présents	Excusés	Pouvoir attribué à
CONSTANT Gaëtan		X	Madame LAGARDE
DALBY Hugo	X		
FRIOUX Stéphane	X		
GUILLAS Morgane		X	
LAGARDE Caroline	X		
LOIRE Aurélie		X	Monsieur DALBY
REVEYRAND Anne	X		
SUBAI Corinne		X	
VAN STYVENDAEL Cédric		X	Monsieur FRIOUX
<b>TOTAL : 7 membres représentés</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

#### Points divers :

- Validation du compte-rendu du Comité Syndical du 17 octobre 2024
- Conventions signées par le Président depuis le dernier comité syndical :
  - Contrat de cession avec la compagnie « Trioman Orchestri » pour l'organisation d'un concert
  - Partenariat avec la Société Buffet Crampon pour la Master Classe du musicien « Joël WEISS »
  - Convention de partenariat entre la SVU et l'ENM pour l'organisation de concerts dans les halls des Gratte-Ciels
  - Convention de partenariat entre le Secours Populaire de Villeurbanne et l'ENM pour l'accueil de personnes à l'ENM dans le cadre d'un parcours de découverte d'acteurs culturels
  - Convention de partenariat avec la MJC du Vieux Lyon pour la diffusion d'élèves en première partie de concerts.

#### Projet de Délibération n°2445 : Décision Modificative numéro 2

Afin de rééquilibrer certaines dépenses et recettes de la section de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2024, il est proposé d'effectuer des opérations de transfert de crédits sans modification de l'équilibre général du budget voté.

➔Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de Délibération n°2446 : Avenant au protocole financier quadriennal pour l'exercice 2025**  
L'avenant précise les participations financières des collectivités membres du Syndicat Mixte de gestion.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de Délibération n°2447 : Remises Gracieuses**

Il est proposé aux membres de voter la remise gracieuse de cotisations pour un élève au titre de l'année scolaire 2024-2025 sur présentation des justificatifs idoines et uniquement dans les cas suivants : maladie grave entraînant l'interruption des activités suivies dans l'école, toute raison liée à une activité scolaire, universitaire ou professionnelle (incompatibilité horaire, perte d'emploi, mutation etc.), modification de la situation de famille (décès, divorce, etc.)

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2448 : Autorisation de demande de subvention de fonctionnement auprès de la DRAC pour l'exercice 2025**

Il s'agit d'une demande de subvention pour le fonctionnement de l'ENM réalisée auprès de la DRAC. Il est sollicité 74K€.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2449 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025**

Il est nécessaire de solliciter auprès du comité syndical l'autorisation d'ouverture de crédits permettant d'engager des dépenses d'investissement dans la limite du quart ouverts au budget 2024

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2450 : Régime Indemnitare**

L'évolution du régime indemnitaire repose sur des mesures s'adressant à l'ensemble des agents (mise en place d'un complément indemnitaire annuel), fixation d'un salaire socle à 2050 € brut ainsi que sur des mesures sectorielles destinées aux enseignants artistiques.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2451 : Forfait Mobilités Durables**

La délibération met à jour les dispositions de mise en œuvre et de versement prévues pour la délibération 2367 du CS du 6 décembre 2023 .

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2452 : Autorisation de recrutement pour accroissement temporaire d'activité**

Cette délibération proposée chaque année permet à l'école de faire face à d'éventuels besoins liés à l'accroissement temporaire de l'activité par le recrutement en CDD.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2453 : Modification du règlement du temps de travail**

Les expérimentations positives de différentes modalités d'organisation du temps de travail ont conduit à les inscrire de manière pérenne.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2454 : Convention de mise à disposition de la salle du CCVA pour le projet de « Rencontres en chanson »**

La convention a pour objet l'utilisation de la salle de bal du CCVA dans le cadre de projets scolaires menés par l'équipe des musiciens intervenants de l'ENM.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2455 : Convention de mise à disposition de la salle du CCVA pour le projet « Bal Renaissance Oriental »**

Ce projet de diffusion rassemblera les élèves des départements de musiques traditionnelles, danse et musique ancienne pour une représentation en mai 2025 au CCVA.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2456 : Convention de partenariat entre l'ENM et le Hot Club de Lyon**

Dans le cadre de leur parcours d'apprentissage, des élèves du département Jazz se produisent 3 fois par année scolaire sur la scène du Hot Club de Jazz dans le cadre d'évaluations-concerts.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2457 : Convention de partenariat entre l'ENM et la Ville de Villeurbanne pour la mise en place d'un groupe de médiation par la musique**

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM et la Ville de Villeurbanne par l'intermédiaire de son PAEJ (Point accueil écoute jeunes) rattaché à la direction de la Santé publique s'associent pour mettre en place un groupe de médiation par la musique sous la forme de 5 ateliers artistique au cours de l'année 2025.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2458 : Convention de partenariat entre l'ENM et Unis Cité Auvergne Rhône Alpes**

Le Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM et l'association Unis Cité Auvergne Rhône-Alpes souhaitent s'associer pour accueillir deux volontaires en service civique. Ces volontaires auront pour mission de favoriser l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'école et d'améliorer l'accessibilité des événements de la saison de diffusion.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération.

**Projet de délibération n°2459 : Convention de partenariat entre l'ENM et la Ville de Villeurbanne – Ateliers artistiques en temps périscolaire**

Afin de permettre la mise en place de deux ateliers d'éveil musical réalisés dans les locaux des écoles « Jules GUESDES » et « Albert CAMUS » pendant les temps périscolaires, le Syndicat Mixte de Gestion de l'ENM et la Ville de Villeurbanne ont convenu des modalités de leur collaboration dans le cadre d'une convention de partenariat.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération

**Projet de délibération n°2460 : Convention de partenariat entre l'ENM et l'INSA**

La convention a pour objet la prise en charge des frais d'inscription 2024-2025 à l'ENM par l'INSA de 5 étudiants.

→Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération

## Projet de délibération n°2461 : Convention de partenariat entre l'ENM et l'APAJH

L'ENM et le Dispositif Répit APAJH ont souhaité collaborer pour mettre en place des temps d'échanges professionnels au profit des équipes pédagogiques et de la référente handicap de l'école.

➔ *Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la délibération*